

(Schéma régional de la recherche 2007-2013



l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE



CRÉATION ET RÉALISATION GRAPHIQUE : La Kwaié 02 40 98 288. IMPRESSION : Greiner 01 46 15 83 00.
IMPRIMÉ EN MARS 2007 sur papier recyclé. Cycle de Repoint avec des encres végétales écologiques.
CRÉDITS : PHOTOS Région des Pays de la Loire, RPDL/PB Fourny, J.L. Gaignard / INRA, Goodshoot.com, DR.



Schéma régional de la recherche 2007-2013

Dès notre arrivée en 2004, nous avons affirmé notre volonté de porter parmi nos objectifs prioritaires la construction d'une région de la connaissance. En faisant le choix de prendre toutes nos responsabilités dans le cadre de nos compétences en matière d'éducation et de développement économique, il nous est apparu nécessaire de repenser l'intervention publique régionale en direction de la recherche dont les enjeux nous apparaissaient importants.

Dans la définition de cette politique, le Conseil régional a fait le choix d'impliquer les acteurs et les différents partenaires afin que celle-ci soit partagée d'une part et réponde au plus près, aux préoccupations et aux besoins des chercheurs mais aussi de l'ensemble des citoyens ligériens.

Ce Schéma régional de la recherche est donc le point d'aboutissement des réflexions menées lors des Assises de la recherche et des contributions apportées par les chercheurs eux-mêmes et par les instances consultatives que sont le Conseil économique et social (CESR) et le Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique (CCRRDT).

Il traduit une démarche volontariste de la Région et constitue un document fondateur d'une politique Recherche composé plus globalement de 3 volets :

- le développement de l'innovation et de la recherche partenariale (entre chercheurs et entrepreneurs) inscrit dans le Schéma régional de développement économique (SRDE);
- le lien indissociable avec l'enseignement supérieur inscrit dans le Schéma régional de l'éducation et de la formation (SREF);
- la structuration et le développement des compétences scientifiques au sein du Schéma régional de la recherche (SRR).

L'enjeu d'un meilleur positionnement de la recherche ligérienne en terme de visibilité sur le plan national, européen voire international est crucial pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants. En ce qui concerne la Région, un effort financier exceptionnel et durable est d'ores et déjà mis en œuvre. Adossé à cet effort conséquent, ce texte nous engage à favoriser et développer les démarches collectives. En effet, notre collectivité ne pourra pas, seule, répondre à cet enjeu et souhaite, à travers ces orientations co-construites avec ses partenaires, créer une nouvelle dynamique et un environnement favorable au développement des compétences et à la libération des énergies. ●

Jacques Auxiette

PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE



Au travers du Manifeste régional, le Conseil régional a affirmé son ambition de faire de notre territoire une région de la connaissance et a fait de la recherche un axe déterminant de sa stratégie pour le développement des Pays de la Loire.

La recherche est sans aucun doute un des facteurs essentiels de compétitivité et un levier indispensable du développement territorial :

- impact sur le développement économique ;
- contribution à l'attractivité et au rayonnement du territoire ;
- réponse à des grands enjeux sociétaux (santé, transport, développement durable...).

La recherche est également, avec le développement de l'enseignement supérieur et le développement de la culture, un élément de transformation du rapport à la connaissance, à l'innovation, à la prise de risque, à l'avenir du débat citoyen et à l'esprit critique.

Un enjeu partagé pour la recherche en Pays de la Loire : « changer de dimension »

En Pays de la Loire, malgré un développement notable depuis dix ans, la recherche ligérienne reste sous-dimensionnée (en 9^e ou 10^e position sur le plan national) par rapport au poids économique de notre territoire (4^e en termes de PIB).

Soutenir la dynamique en cours ne suffit plus, il faut changer d'échelle et de dimension en matière de développement de la recherche.

Il s'agit à la fois de monter le niveau moyen et la masse critique de recherche (effectifs) et en même temps de construire de vrais domaines d'excellence à fort

rayonnement international et des champs de cohérence avec le territoire au plan économique et social.

La Région décide de se doter des moyens correspondants à ses ambitions et ainsi de quadrupler ses moyens financiers sur la période 2005-2010.

Pour répondre à cet enjeu, la mobilisation de tous est nécessaire. Ainsi la stratégie régionale a été co-construite avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la recherche, dans le prolongement des Assises et dans le cadre du Comité consultatif régional pour la recherche et le développement technologique.

Un cadre de référence thématique au service du développement de la recherche

13 thématiques, reflet de la réalité et de la diversité de la recherche ligérienne, seront le socle du développement de masse. La Région des Pays de la Loire a ainsi choisi de ne pas focaliser son intervention sur quelques thématiques phares mais de se doter d'un cadre de référence concerté avec les acteurs de la recherche. Trois raisons expliquent ce choix :

- une augmentation en masse des effectifs de la recherche ne peut s'envisager qu'en agissant sur l'ensemble des compétences présentes en région ;
- la construction de vrais domaines d'excellence à fort rayonnement international ne peut reposer que sur un projet collectif porté par les acteurs eux-mêmes et fortement soutenu par la Région ;

- il s'agit également de pouvoir anticiper l'avenir et les mutations technico-économiques auxquels le territoire devra faire face.

Certaines de ces thématiques contribueront directement à développer les pôles d'excellence scientifiques, notamment en lien avec les pôles de compétitivité (santé, matériaux, végétal-agroalimentaire, génie civil...).

Quelques spécialités scientifiques rares (planétologie et géosciences, acoustique, physique subatomique) sont également présentes dans ce cadre de référence ainsi que des compétences transversales d'avenir (villes et territoires, mer et littoral, énergies durables).

La volonté d'une politique de recherche étroitement articulée avec la politique régionale en matière économique et d'éducation

La recherche, outre la production de connaissance, a un impact sur le développement économique et sur la formation supérieure et l'attractivité du territoire. C'est pourquoi le Schéma régional de la recherche a été conçu en complémentarité du Schéma régional du développement économique, sur les volets de l'innovation et de la valorisation économique de la recherche, et du Schéma régional de l'éducation et de la formation, sur le volet de l'enseignement supérieur.

Une politique diversifiée et adaptée aux enjeux

Les dispositifs de soutien à la recherche visent quatre objectifs :

- le développement de masse de la recherche par un soutien adapté et diversifié des laboratoires de recherche ;
- une attractivité et un rayonnement plus fort de notre territoire par le soutien à l'emploi scientifique et par le développement de réseaux de coopération à l'échelle interrégionale, européenne et internationale ;
- la valorisation de la recherche au service de l'économie régionale, de l'enseignement supérieur et de la diffusion de la culture scientifique et technique ;
- l'animation et la coordination des compétences de recherche en région par la création d'un cadre de concertation.





Les dynamiques de projets au cœur du dispositif de soutien

La Région choisit désormais de passer d'une logique de guichet à une logique de projet. Il s'agit de donner une priorité aux acteurs de la recherche qui ont des projets de développement.

Les appels à projets deviennent ainsi le mode privilégié d'intervention permettant :

- de redonner l'initiative aux acteurs ;
- de répondre aux enjeux politiques de la Région en les ciblant sur des objectifs de structuration, d'émergence collective, sur des paris scientifiques régionaux ou bien encore sur des expertises au profit du territoire.

Les moyens d'accompagnement apportés dans ce cadre restent multiples (soutien aux ressources humaines, aux équipements, au fonctionnement, à la valorisation...) et viennent compléter ainsi la palette des dispositifs ciblés plus spécifiquement sur :

- l'emploi scientifique (bourses doctorales, post-doctorales, accueil de nouvelles équipes, ingénieurs de valorisation...);
- les équipements de laboratoires ;
- les grandes opérations immobilières (Cyclotron, Institut de recherche thérapeutique, Techno-campus, Institut du végétal...).

Une démarche partagée et coordonnée

L'enjeu en matière de recherche nécessite la mobilisation et la coordination de tous les acteurs et partenaires intéressés par son développement.

Ce schéma co-construit avec eux est un gage d'une vision partagée entre tous.

La coordination de la recherche à l'échelle régionale s'appuie sur la mise en place d'une politique de contractualisation avec les établissements, d'un Observatoire de la recherche et de l'enseignement supérieur, et d'un ensemble de projets portés par tous les acteurs régionaux dans la perspective d'une structuration régionale au travers d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, la Région réaffirme le rôle du CCRRDT comme une instance privilégiée de concertation, de débat et d'orientation sur la recherche.

Une synergie de financement de la recherche indispensable

La Région, en consacrant des moyens exceptionnels pour le développement de la recherche au plan régional, se met en capacité d'avoir un effet de levier significatif sur les autres sources de financement (État, Europe, grands organismes, autres collectivités, entreprises...).

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

Région des Pays de la Loire

1 rue la Loire

44966 NANTES Cedex 9

www.paysdelaloire.fr